



COMMUNE DE HOHROD

0PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de HOHROD - SEANCE du 29 janvier 2016-

sous la présidence de Monsieur Bernard FLORENCE, Maire

La séance a été ouverte à 19 h 30

Etaient présents : Mr Charles FRITSCH, Mme Francine DIERSTEIN-MULLER,
Mr Matthieu BONNET, Mr Michel DEYBACH, Mr Dominique ECK,
Mr Willy FRITSCH, Mr Pierre OTTER,

Mme Emilie BLAISE a rejoint la séance à 20 h 19'

Absents et excusés : 2 : Mr Francis LAU et Mme Sophie POGGIO
Absent et non excusé : 0
Procurations: 2 : Mr Francis LAU a donné procuration à Mr Charles FRITSCH
Mme Sophie POGGIO a donné procuration à Mme Francine
DIERSTEIN-MULLER

M. Willy FRITSCH est nommé secrétaire de séance

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 18 décembre 2015
2. Forêt communale : bilan 2015 - Etats prévisions des coupes et travaux 2016
3. Urbanisme : dossiers DP – Décision du Maire prise dans le cadre d'une délégation du Conseil municipal
4. Finances communales : vote crédits investissements – Projets investissements 2016
5. Communications diverses et Divers

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU de la réunion du 18 décembre 2015

Le compte rendu a été transmis aux Conseillers. Il est approuvé à l'unanimité par les Conseillers présents à cette réunion.

2. FORET COMMUNALE : BILAN 2015 - ETATS PREVISIONNELS DES COUPES ET TRAVAUX 2016

2.1. BILAN 2015 : Mr Le Maire et Mr Charles FRITSCH, son Adjoint présentent et commentent le bilan forestier 2015 qui se révèle très satisfaisant.

Une ouverture de piste a été réalisée afin de permettre une meilleure exploitation dans la parcelle forestière N° 18 bis

Le volume de coupe prévu initialement (soit 2 278 m³) a été dépassé ce qui a augmenté les recettes brutes de 13.70 % environ, les dépenses prévisionnelles ont par conséquent également augmenté. Cependant, de grosses coupes ayant été confiées à des entreprises, les frais d'exploitation ont pu être contenus.

2.2. ETATS PREVISIONNELS DES COUPES ET TRAVAUX 2016

Mr le Maire Bernard FLORENCE et M. Charles FRITSCH, son Adjoint, présentent le plan de coupes et travaux prévisionnels ainsi que les différents devis pour assistance technique pour l'année 2016 ainsi que l'état d'assiette 2017, qui ont été soumis en Commission Forêt :

Etat de prévision des coupes 2016 : volume de coupe prévisionnel en bois d'œuvre: 1125 m³, bois d'industrie 195 m³ soit au total 1 320. m³, volume total inférieur d'environ 40 % par rapport à 2015
Recette nette prévisionnelle : 36 322.- € H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- ▶ approuve l'état de prévision des coupes et la ventilation tels que proposés par l'ONF
- ▶ approuve également la proposition de répartition entre contrat d'approvisionnement et ventes publiques

Programme de travaux 2016 : Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas retenir les deux propositions relatives aux travaux de maintenance (entretien du périmètre et entretien parcellaire estimé à 5.000.- € H.T.) ni les travaux d'infrastructure (entretien des renvois d'eau) estimés à 1.750.- € H.T.

Il en découle qu'aucune suite ne sera donnée au devis d'assistance technique pour les travaux patrimoniaux cités ci-dessus, pour un montant de 761.22 € H.T.

Devis pour assistance technique (encadrement de l'exploitation forestière) : M Charles FRITSCH détaille également les devis

1° pour l'assistance technique - travaux d'exploitation-1 315 m³ - et les honoraires qui s'y rapportent, pour un montant total estimé à 3 962.50- € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ▶ approuve le devis d'assistance technique pour encadrement de l'exploitation forestière pour un montant de 3 962.50.- € H.T.

Etat d'assiette 2017 : Cette proposition d'assiette 2017 concerne des coupes qui vont être martelées durant la campagne 2016 et qui seront proposées l'année suivante. Cette proposition découle de l'aménagement forestier en vigueur et tient compte de l'état d'avancement dans son application.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ▶ approuve l'état d'assiette 2017 tel que proposé par les services de l'ONF

Mr le Maire est chargé de signer l'ensemble des documents y relatifs

3. URBANISME : DOSSIERS DP – DECISION DU MAIRE PRISE DANS LE CADRE D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3.1. DOSSIERS DP (DECLARATIONS PREALABLES)

- 23 décembre 2015 : Commune de HOHROD 12, Rue Principale : construction d'un abri à sel au lieu-dit Langenbach sur la propriété cadastrée sous section 1 N° 294 –

le dossier a été instruit en mairie

Avis favorable

- 19 janvier 2016 : Mr David OBERLE demeurant 5, Route de Weier : pose de panneaux photovoltaïques thermiques sur un bâtiment annexe de la propriété cadastrée sous section 3 N° 295/208

le dossier a été instruit en mairie et transmis pour avis conforme à la DDT

Avis favorable

3.2. DECISION DU MAIRE PRISE DANS LE CADRE D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire informe les Conseillers qu'une requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 30 décembre 2015 par Madame Ghislaine LEGER et Monsieur Erick MULLER

1° contre l'arrêté du Permis de Construire Modificatif N° PC 068 142 14 A 0003 MO1 délivré par Monsieur le Maire à Monsieur Raphaël MICLO en date du 16 juillet 2015 portant sur le déplacement du mur de soutènement à l'arrière de la maison et la modification de la hauteur.

2° contre la décision explicite de rejet du Maire datée du 5 novembre 2015 suite au recours gracieux de Madame Ghislaine LEGER et Monsieur Erick MULLER daté du 16 septembre 2015 dirigée contre l'arrêté de Permis de Construire Modificatif N° PC 068 142 14 A 0003 MO1 du 16 juillet 2015

L'ensemble constituant la décision attaquée.

Mr le Maire informe les Conseillers que dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal (réf DCM du 28 03 2014 point 6.2.) il a été amené à saisir le service juridique de la CIADE ; le dossier en question satisfait aux conditions d'intervention pour une assistance juridique dans le cadre du contrat Protection Juridique souscrit auprès de cette compagnie d'assurance.

La CIADE a mandaté Maître Martin MEYER avocat à STRASBOURG pour assurer la défense de la Commune.

Le Conseil Municipal prend acte

Mme Emilie BLAISE rejoint la séance à 20 h 19 '

4. FINANCES COMMUNALES :VOTE CREDITS INVESTISSEMENTS – PROJETS INVESTISSEMENTS 2016

4.1. VOTE DE CREDITS INVESTISSEMENTS

M. le Maire informe les Conseillers des dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que *"jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption."*

M. le Maire rappelle, pour mémoire, que le montant des crédits inscrits en 2015, au budget BG, s'élevait à 296 320.- € et à 293.300.- € au Budget SE

Compte tenu des factures restant à payer (frais d'études) et au projet d'engagement des travaux dans le Chemin de Stosswihr (mur de soutènement, pose revêtement et extension conduite AEP) courant mars 2016 il est proposé de voter les crédits suivants :

Budget Général

C/ 2031 : frais d'études	+ 7.000.- €
C/ 2315 : Installations matériel et outillage	+ 50.000.- €

Budget SE

C/ 2315 : Installations matériel et outillage	+ 20.000.- €
---	--------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

4.2. PROJETS INVESTISSEMENTS 2016 :

Mr la Maire rend compte de la situation comptable et financière au 31 décembre 2015.

Les excédents disponibles et la situation en trésorerie permettent d'envisager la réalisation d'investissements tant au niveau du Budget Général qu'au niveau du Budget SE

Les projets de travaux d'investissements 2016, déjà évoqués au courant de l'année écoulée sont rappelés aux Conseillers ; les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets Primitifs BG et SE :

- Chemin de Stosswihr : mur de soutènement, pose revêtement et extension conduite AEP
- Chemin des Prés : pose revêtement (fin des travaux)
- Etude projet aménagement grange
- Liaison conduite eau Hohrodberg-source du Langenbach
- Amélioration pastorale

5.COMMUNICATIONS DIVERSES ET DIVERS

5.1. COMMUNICATIONS DIVERSES

5.1.1 REGLEMENT INTERIEUR : Les Conseillers prennent connaissance du Règlement Intérieur, approuvé par le comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de gestion du Haut Rhin, qui va entrer en vigueur à compter du 1^{er} février 2016. Il sera notifié à l'ensemble du personnel.

Le Conseil Municipal prend acte

5.1.2. PROJET COURSE DE COTE :

Annoncé sur les réseaux sociaux pour le weekend du 18 juin 2016, Mr le maire fait part aux Conseillers des quelques informations dont il dispose, mais aucun dossier n'a encore été présenté en mairie par les organisateurs de cette course.

Le Conseil Municipal se prononcera définitivement après avoir pris connaissance du dossier complet portant sur ce projet.

5.1.3. PROJET CCAS

Mr le Maire informe le Conseil du projet d'aménagement du Bergbrochen (anciennement CCAS) parvenu en mairie la semaine dernière : construction de 11 chalets et d'appartements pour l'accueil touristique, soit plus de 100 personnes de capacité. Une rencontre entre l'investisseur et les services de la Préfecture est prévue le 10 février.

Le Conseil Municipal prend acte.

5.1.4 : CHEMIN DE STOSSWIHR :

Monsieur le Maire informe les Conseillers que dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs dans le Chemin de Stosswihr, que le Conseil Municipal a déjà acté au cours de la réunion du 04 septembre 2015, il y aurait lieu de signer une convention qui formalise les modalités juridiques et financières de l'opération de déplacement des réseaux de télécommunication d'Orange

Cette opération étant réalisée à la demande de la Commune (dans un but d'améliorer le cadre de vie et l'environnement visuel des habitants) les dépenses liées aux prestations réalisées (montant du devis 2.931.- euros H.T.) sont à la charge de la Collectivité.

Après réception des travaux et à la signature, par Orange, du certificat de conformité technique les nouvelles installations implantées sur le domaine public deviennent propriété d'Orange (en raison de sa mission de service public délivrée par l'Etat).

En contrepartie, Orange paiera annuellement une redevance d'occupation du domaine public et assurera l'exploitation et la maintenance de ces installations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité

d'autoriser Mr le Maire à signer la convention avec Orange relative à l'opération d'effacement des réseaux de télécommunication dans le Chemin du Stosswihr.

5.5 DIVERS

► Embauche saisonniers : le Conseil Municipal décide de ne pas embaucher de saisonniers en 2016, les travaux d'entretien étant réalisés par l'équipe en place. Les postulants pour un job d'été en seront informés.

► CCAS : Le Conseil Municipal est informé qu'un projet a été proposé par un investisseur privé pour reprendre le site de la CCAS.

► CMJ : Des élections auront lieu courant mars pour procéder au renouvellement du Conseil Municipal des jeunes.

► Mme Francine DIERSTEIN-MULLER dresse le bilan du dimanche des aînés qui a rassemblé 58 personnes, un record.

► dates prochaines réunions :

18 mars 2016 : commissions réunies : finances

1^{er} avril 2016 : séance budgétaire

Plus aucune question n'étant soulevée, Mr le Maire clôt la séance à 21 h 45 '

Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la Commune de HOHROD
de la séance du 29 janvier 2016

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 18 décembre 2015
2. Forêt communale : bilan 2015 - Etats prévisions des coupes et travaux 2016
3. Urbanisme : dossiers DP – Décision du Maire prise dans le cadre d'une délégation du Conseil municipal
4. Finances communales : vote crédits investissements – Projets investissements 2016
5. Communications diverses et Divers

Prénom et Nom	Qualité	Signature	Procuration
Bernard FLORENCE	Maire		
Charles FRITSCH	1 ^{er} Adjoint		
Francine DIERSTEIN-MULLER	2 ^{ème} Adjoint		
Matthieu BONNET	Adjoint		
Emilie BLAISE	Conseillère Municipale		
Michel DEYBACH	Conseiller Municipal		
Dominique ECK	Conseiller Municipal		

Willy FRITSCH	Conseiller Municipal		
Francis LAU	Conseiller Municipal	Absent excisé Procuration à Charles FRITSCH	
Pierre OTTER	Conseiller Municipal		
Sophie POGGIO	Conseillère Municipale	Absente excusée Procuration à Francine DIERSTEIN-MULLER	